

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

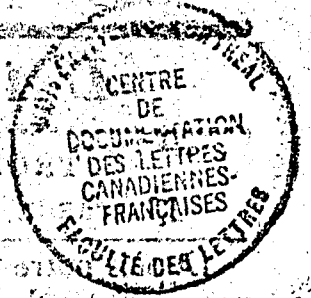
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

D.B. Vigu, Es

L'ARGUS,

JOURNAL ELECTORIQUE.



OMNIA EXSEQUI DECBT.

Vol. I.]

TROIS-RIVIERES, MERCREDI, LE 15 NOVEMBRE, 1826.

[N. 12.]

IMPRIMERIE ET PUBLICATION

PAR

LUDGER DUVERNAY,

Rue Royale.

CONDITIONS DE CE PAPIER.

Le Prix de la Souscription est de CINQ
Chelins, pour Trois Mois de publication,
outre les frais de Poste, payables, à de-
mande, dans le cours des trois mois.

On donnera place, dans ce Journal, aux
Avertissements, dans l'une et l'autre
langue, à des prix très-raisonnables.

On peut s'abonner chez—

- Messrs. Neilson & Cowen, } ...d..... Quebec,
- Et chez Mr. F. Lemaitre, } ...d..... Quebec,
- Mr. A. T. Kimber, N. P. }
- Et Mr. James Lane, }
- Mr. Louis Gonzague Nolin,.... L'Assomption,
- Mr. H. Olivier,..... Berthier,
- Mr. T. L. Chalou,..... Riviere du Loup,
- Mr. Jean Chaurrette,..... Yamachiche,
- Mr. Louis Marcoux,..... Yamaska,
- Mr. Guillaume Smith,..... La Baie,
- Mr. Thomas Fortier, M. D.,..... Gentilly,
- Mr. Pierre A. Dorion,..... Ste. Anne.

Le Soussigné prend la liberté de prévenir les
Dames, et Messieurs des Trois-Rivières et des
environs, qu'il continue à exécuter la RELIURE, dans
toutes ses branches, et d'après de nouveaux princi-
pes; c'est pourquoi il prie les personnes qui auraient
des Brochures, Pamphlets, ou Journaux, &c. à faire
relier, ou de vieux livres à faire réparer, de vouloir
bien les envoyer à cette Imprimerie, où ils seront re-
liés et arrangés avec solidité et élégance.

LUDGER DUVERNAY.

Trois-Rivières, 30 Acût, 1826.

(COMMUNICATION.)

MONSIEUR L'EDITEUR,

L'on va m'appeler un Ultra-royaliste,
un pilier du despotisme, un ami enragé de
la superstition, et me décorer de nombre
d'épithètes que se plaisent à avoir constam-
ment en bouche, Messieurs les libéraux,
mais peu importe. Comme je crois avoir
autant de droit qu'eux, à l'expression de
mes sentiments, je vous prie de donner
place à mes réflexions, si vous les jugez
dignes d'insertion.

J'ai lu dans le Spectateur Canadien de
Samedi dernier, un paragraphe qui vrai-
ment m'a fait croire que celui qui en est le
digne auteur, venait, lorsqu'il l'a écrit, de
sortir d'une rêverie où il avait vu les objets
tout renversés, et que n'ayant pas eu le
tems de se frotter les yeux, il aura aperçu
au réel, les choses sous le même rayon
visuel que dans ses songes. Il est heureux
Mr le Rédacteur, que ces libéraux laissent
percer dans tous leurs écrits, quelque
chose de si contraire aux idées reçues, que
leurs exclamations au lieu de faire impres-
sion, opèrent contre eux ce qu'ils en espé-
raient pour le soutien de leurs belles doc-
trines. La voici:—

"Il y a des gens dont les idées sont si singu-
lières, si opposées à celles de la généralité des
hommes, qu'ils semblent se plaire à tout ce
qu'il y a de difforme, d'irrégulier, de dispa-
rate et de gothique; abhorrent et fuir tout ce
qu'il y a de beau, de grand, de régulier, com-
me le hibou fuit la lumière. Tels sont par
exemple, les ultra-royalistes, surtout de France
et d'Espagne. Ces politiques sont prêts à sa-
crifier à ce qu'ils appellent les principes monar-
chiques, surété personnelle, honneur national,
avantages agricoles, industriels et mercantiles,
prosperités intérieure et extérieure. La servi-
tude, la misère et la dégradation des Espa-
gnols, tout extrêmes qu'elles sont, sont de
beaucoup préférables, suivant eux, avec la
monarchie absolue, à la liberté et au bonheur
des habitans des Etats Unis, sous le régime
républicain. Un Busiris, un Phalaris, un De-
mys, un Néron, un Louis IX, un Christiern
IV, un Henri VIII, actuellement régnant, ne
seraient pas capables de les faire revenir de
leur prédilection pour le despotisme et la ty-
rannie; pour leurs chers principes monar-
chiques. Et quels sont ces principes dans le
fond? Que les peuples sont faits pour les rois;
que ceux-ci sont tout et les autres rien; que la
fantaisie, le caprice d'un monarque doit l'em-
porter sur le bien être d'une nation! et le com-
ble de l'absurdité de leur part, c'est de donner
ces doctrines comme fort anciennes; tandis
qu'elles ne datent en France que du ministère
de Richelieu et du règne de Louis XIV, qui
disait: l'état, c'est moi; avant eux, on pensait
généralement comme celui qui a dit:

Monarques, songez-y; le peuple fait les princes:
Les princes ne font pas le peuple et leurs provinces:
Il existe sans roi plus d'une nation,
Mais un roi sans sujets n'est plus roi que de nom.

JEAN AUVRAY, avocat au parlement de
Normandie, né en 1590, mort en 1633.

Une autre absurdité de la part des ultra-
royalistes, c'est de vouloir faire croire que les
peuples partagent leurs étranges notions. Pour
colorer d'un certain vernis leurs absurdes doc-
trines, les assertions les plus palpablement
fausses, les plus noirement calomnieuses, ne
leur content rien: le morceau que nous publi-
ons, cette semaine, sous le titre d'Ultra-royal-
isme fourmille de ces sortes d'assertions, com-
me tout lecteur tant soit peu instruit peut ai-
sément s'en apercevoir. Il en est de si no-
toirement mensongères par rapport à l'Angle-
terre, au Brésil, et aux républiques américaines
que ce serait appreter à rire que de s'amuser
à les refuter.

Au reste, nous ne blâmons point les rédacteurs
du Drapeau Blanc de trouver la constitution
brésilienne trop libérale; nous l'avons trouvée
nous même un peu républicaine, pour avoir été
donnée par un monarque; il n'y a d'absurdes
que les conséquences qu'ils déduisent de cette
libéralité. Mais quand cette charte serait plus
libérale que d'autres, et même un peu republi-
caine, qu'auraient à y redire les autres nations,
et particulièrement celles de l'Europe? Et
conjurant les vieilles monarchies européennes,
vouloir employer peut-être le fer et le feu,
pour détruire cette charte, ou la rendre plus
monarchique, c'est à notre avis, le plus haut
point de folie et de perversité où puisse se por-
ter le fanatisme politique."

N'est-il pas en effet étonnant d'entendre
un Editeur détonner comme le fait celui
du Spectateur Canadien, contre les ultra-

royalistes, les hommes qui ne veulent pas
s'élever contre les idées monarchiques, &c!
De vouloir prétendre que les peuples ont
droit de se gouverner eux-mêmes, que les
rois doivent être le jouet des caprices de ces
mêmes peuples! Il ne peut, ce me semble,
y avoir deux opinions là dessus. En effet
les rois ont été donnés aux hommes par
Dieu même, ils sont les oints du Seigneur,
et les peuples sont obligés de leur obéir.
Sans doute, ces Messieurs libéraux, enten-
dent la chose tout autrement: ils vous as-
surent par exemple, qu'un peuple a droit
de s'émanciper, de secouer ce qu'ils appel-
lent le joug, et qu'il faut les laisser se faire
autant de mal qu'ils jugent à propos, et que
les têtes couronnées, devraient demeurer
dans un état d'indifférence si grand, qu'ils
laissent les nations en si grande liberté,
que les rois devinssent des hommes de
paille, et qu'ils vissent sur leurs trônes, la
canaille.

Ils s'élèvent contre les Espagnols ou plu-
tôt contre les ultra-royalistes d'Espagne et
de France. Eh! ignorent-ils donc qu'il
vaut mieux que l'Espagne demeure dans
l'état où elle est, que de passer sous un
gouvernement, selon certains Editeurs, li-
béral mais qui dans le fond n'est que le
germe du républicanisme! Témoin les é-
tats de l'Amérique du sud, que l'on prône
comme une émancipation digne d'admiration!
Dira-t-on que l'on a eu raison de dépouil-
ler les Montezuma, les Guatmozin, des
droits que la nature et le doigt du très-
haut leur avaient assignés! Dira-t-on (pour
retourner en Europe) que Napoléon est
justifiable, en alléguant que le peuple fran-
çais a bien voulu le choisir! Horreur!
Voilà ce que c'est que ces malheureuses
idées libérales!

Je m'attends bien que l'Editeur du Spec-
tateur Canadien (et peut-être vous même,
excusez) ne me traitera pas de la manière
la plus libérale, pour m'être élevé contre
son système libéral, mais je m'en consolerais,
en me permettant de lui répondre, et si je
n'ai pas le bonheur de le convaincre, j'au-
rai du moins la satisfaction de ne pas être
des siens, et de pouvoir me souscrire et me
de dire partout où j'irai.

Un Ami de mon Roi et de ma Religion.

Un écrit aussi singulier que celui que le lec-
teur a eu sous les yeux, ne mérite, selon nous
d'autre considération que celle que l'on ac-
corde aux ultras soit d'un parti, soit de l'autre.
L'auteur paraît s'attendre à une différence d'o-
pinion de notre part. Nous le prions donc d'être
fermement persuadé, que nous sommes trop
l'ami et l'admirateur de la constitution de l'An-
gleterre, et de la beauté de son organisation,
pour goûter le mérite de ses récriminations dé-
placées contre ceux qui ne sont pas les parti-
sans éffrénés du beau système du gouverne-
ment Espagnol.

Note du Rédacteur.

L'ARGUS.

TROIS-RIVIERES:

MERCREDI, LE 8 NOVEMBRE, 1826.

Depuis notre dernier N^o. les feuilles du pays, offrent des détails assez intéressans. Organes de celles des Etats, qui le sont de celles d'outre mer, elles nous présentent d'un côté, le commerce d'Angleterre comme prenant une physionomie plus flatteuse. D'un autre côté, les efforts dont on redouble de toutes parts, pour faire parvenir aux grecs, les secours que la justice de leur cause réclame. La France vient d'établir dans l'Amérique du sud, des agens, comme au Mexique; ces agens accrédités ne pourront que donner au commerce dans tous les ports de l'Amérique du sud, cette vigueur qui rejaillira sur l'intérieur, et fera fleurir de plus en plus ces vastes contrées. L'Espagne et le Portugal, la première par les tentatives que l'on fait pour y assurer le rétablissement de l'inquisition, le Portugal par l'organisation d'un tribunal de censure des feuilles périodiques, nous donnent une idée du système *tout à fait libéral* sur lequel ces deux gouvernemens seront calqués, si le despotisme et la servilité prévalent. Les Etats Unis ont actuellement l'œil sur les mémoires que l'on publie, au sujet de l'emploi des deniers destinés pour la cause Grecque. Messieurs Sedgwick et Constolstavlos par les observations qu'ils ont écrites, et le général Lallemand dont le mémoire est sous presse, piquent la curiosité bien fondée, de tous ceux qui s'intéressent le moins à la cause de la liberté. Les Etats de l'Amérique du sud, par leurs chartes constitutionnelles, s'assurent à eux-mêmes leur indépendance et le bonheur, puisqu'ils le croient, et excitent contre eux, les cris lamentables des ultra-royalistes de la France et de l'Espagne, qui s'accommodent mieux de la monarchie absolue et de l'idée que les peuples sont et doivent être les esclaves des rois, que des républiques, et même d'un gouvernement comme le nôtre; mais il faut les laisser crier, ils n'ont rien de mieux à faire. Le Bas-Canada s'occupe aussi des améliorations de commerce. Les assemblées de Marchands qui se tiennent, les comités qui font rapport de l'état du commerce, les résolutions auxquelles ils donnent lieu, voilà de quoi se flatter que notre pays, quoi qu'en disent certaines gens, ne demeurera pas dans l'obscurité!

Il était naturel de penser que l'écrit que nos lecteurs ont vu dans notre dernier numéro, tel qu'extrait du *Canadian Spectator*, au sujet de la communication de C. D'E. et de l'opinion que ce dernier donnait sur l'ARGUS, ne serait guères du goût du *preux Chevalier*. Elevé comme il paraît l'être, et imbu de tous les principes qui chez certaines gens tiennent lieu de raisons, il a dû regarder comme un attentat à sa dignité, les remarques *raillantes et satiriques* de celui qui a pris la *liberté grande*, de ne pas se laisser effrayer par les *pistolets, les coups de poings, &c.* qui semblent être des armes bien victorieuses, selon le Chevalier, pour imposer silence aux *téméraires* qui se permettent de révoquer en doute la *vérité* de ses *principes*. Nous ne

voulons pourtant pas prétendre qu'il doive sans raisons abandonner les *vies* pour les *nouvelles doctrines*. Mais nous sommes étonnés et en même tems fâchés de voir un homme qui se dit Canadien, qui s'efforce à démontrer que les canadiens se dénigrent entr'eux, tomber dans, nous ne dirons pas le même défaut, mais dans un écart (nous ignorons s'il est volontaire) qui porte un caractère de dévouement servile à des préjugés enracinés, nourris et entretenus par une classe d'hommes qui ne contemplent pas de sang froid, les progrès qu'ont faits, aux dépens des partisans de l'obéissance passive, des idées et des notions que cette même classe d'hommes appelle, *idées et principes démocratiques*, mais qui dans le fond ne sont rien moins que des principes dictés par la raison. Ces cris ne sont pas nouveaux, d'autres avant le Chevalier, les avaient émis. Mais ce qui étonne davantage, c'est de lire dans l'écrit du Chevalier (voyez la Gazette publiée par autorité du 9 Novembre courant) des passages qui dénotent une antipathie déclarée contre tout ce qui annonce une opposition à l'obéissance passive. Bien plus, il en est rendu à taxer le peuple Canadien entier, lui qui se plaint que notre feuille se récrie contre la conduite de *certaines Canadiens* dont ce même peuple à raison de rougir! En parlant des Canadiens, voici comment s'exprime cet homme qui s'afflige si profondément sur le sort de ses compatriotes: "Que doit-on penser de l'affection d'un peuple qui paraît s'attacher à honnir et vilipender tout ce qui appartient au gouvernement."

Après cela, comment concilier ses cris contre les feuilles qui signalent les citoyens qui sont devenus *justiciables de l'opinion publique*, avec ses *vociférations* contre un peuple entier!

Nous allons omettre un passage de l'écrit du Chevalier, assez singulier. Il répète gravement "que les N^o. 3, 4, 5, 6, et 7 de l'Argus, ne sont qu'un tissu de personnalités ordurieres dans lesquelles la bienséance et le respect dus au public, sont également perdus de vue." Or l'on sait que le discours de Mr. Ogden se trouve dans le N^o. 4, il a donc raison Mr. le Chevalier, en ce sens!

Il est clair que le *preux Chevalier* a deux systèmes de chevalerie. En fait de défense à *à coups de pistolets, à coups de poings, en champ clos*, point d'obéissance passive. En fait de politique, ou plutôt de principes de soumission aux mesures des supérieurs, à *genoux pygmées, les géans ont parlé, taisez vous*. Et pour devise, le chevalier nous paraît ne jamais oublier que rien ne lui sied mieux et à ses semblables, que de répéter continuellement,

Sic volo, sic jubeo, sit pro ratione voluntas.

Advient une autre répétition (car il n'est qu'en répétitions) qui décele le chagrin que paraît si vivement ressentir le Chevalier sur l'inconcevable hardiesse qu'ont les jeunes gens de mettre sur pied, des feuilles périodiques. Nous le prions donc de se calmer un peu, et de se rappeler, que quelques soient *nos ans*, nous avons eu l'honneur de voir l'ARGUS mieux accueilli du public, qu'un certain petit livre à couverture bleu, dont C. D'E. s'était mis en tête de gratifier les *amateurs*, il y a quelques

années, nous voulons dire l'*Inquirer* qui ne procura à l'auteur d'autre avantage que celui de se consoler de l'impossibilité de continuer la publication (faute de souscripteurs) par la conviction intime que tous ceux qui ne goûtaient pas ses *belles maximes*, ne savaient pas apprécier le *vrai mérite*. Les lecteurs de nos jours seront infailliblement enveloppés dans le même arrêt de proscription, au sujet de sa nouvelle apparition dans la *Gazette publiée par autorité*.

* Le 1er. Mai, 1821.

Maintenant qu'on nous permette de nous adresser au Chevalier:—

A Mr. C. D'E.,

MONSIEUR,

Permettez nous de vous offrir un petit mot de consolation sur les *inepties* que l'on publie contre vous dans le *Canadian Spectator* et dans l'ARGUS, vous qui aimez si peu l'interprétation arbitraire et le ton railleur au lieu d'arguments solides. Les écrivains qu'on ne peut réfuter victorieusement qu'en répétant tout ce qu'ils ont dit, sont en vérité bien malhonnêtes de vouloir ridiculiser celui qui sait donner de si bons conseils à un Editeur anglais; qui se chagrine avec tant de sensibilité sur ce que les Canadiens se dégradent et se montrent sous des couleurs que vous avez peut-être au fond de la rétine, cela soit dit en passant. Pourquoi donc vous donnez vous tant de peine, que de vous casser la tête en épuisant votre mémoire à vous rappeler qu'un Editeur du Mercury, ayant piqué l'amour propre des Canadiens, fit avec eux, ce que Cadmus fit avec 500 combattans, c'est-à-dire qu'au moyen d'une pierre jetée au milieu d'eux, ils se mirent à se canonner les uns les autres comme des fous? Ah! Chevalier vous n'y êtes plus! Car vous dites ensuite que ces combattans n'eurent en but que deux partisans Canadiens du gouvernement. Vous nous baragouinez encore quelque chose de la révolution, des Jacobins et du feu attisé par des anti-canadiens, et sur ce que le gouvernement ne voulant point paraître méprisable, se vit contraint d'arrêter le cours de rien, Mais franchement l'on y voit trop de fatigue, pour y comprendre quelque chose.

Vous ne trouvez point que le mot *droits* signifie quelque chose, parcequ'on le répète trop souvent. Nous trouvons que vous avez raison, au moins en un sens, puisque les répétitions cassent la tête quand on est vieux et font que l'on perd la tramontane. Nous savions très-bien (c'est-à-dire, nos pères) que lorsque nous mangions du cheval par la faute des coquins en place, le mot ne pouvait faire qu'il devint tendre sous la dent, car tout droit là, était nul; mais savez vous ce que le droit des gens signifiait? C'était de s'assembler en assez grand nombre pour pouvoir se saisir de tous ces scélérats, de les corder dans leurs magasins, et en les tenant sous bonne garde, de représenter très-humblement à sa majesté très Chrétienne, que la sauve garde de la vie, n'avait laissé d'autres moyens que celui là pour la conserver; il n'en aurait rien pu résulter de pire que l'état des choses d'alors. Quant aux élans de votre cervelle vers les anglais, permettez nous de vous dire que nous partageons les mêmes sentimens que vous. Vous êtes vrai et sincère, et les Canadiens aussi. Vous vous tenez toujours sur l'alerte, et les Canadiens aussi (sauf la différence des buts;) de sorte que si vous finissez votre *radotage*, nous le finirons aussi.

Vale, revendissime, &c.

Il est un autre écrit du Chevalier, qui suit celui auquel nous venons de faire allusion. C'est l'offre de ses services à Mr. Fisher, ou plutôt à la Gazette du gouvernement. Ceci est suffisant pour donner aux gens sensés, une idée du plan de celui qui se souscrit, de l'Editeur de cette même Gazette, le tout dévoué *Serviteur*.

Nous avons reçu quelques couplets qui ont d'une feuille dont la Religion et la science s'honoreront.

Poésie Chevaleresque!!

PROFESSION DE FOI DU C. D'E.

AIR: Mr. l'abbé où allez-vous,

JE renonce aux amusemens,
A mon âge c'est le vrai temps
De battre à coups de plume,
Oui bien,
Un fer froid sur l'enclume,
Vous m'entendez bien.

La masse des réflexions
Se passe de bonnes raisons,
Avec elle j'écrase,
Oui bien,
L'ARGUS ce viédase,
Vous m'entendez bien.

En sujet j'entre avec chaleur,
Devant moi je chasse l'erreur,
Je suis souvent sceptique,
Oui bien,
C'est là ma politique,
Vous m'entendez bien.

AIR: Malgré la bataille, &c.

Il n'est qu'ordinaire,
Dans ce tems maudit;
Qu'un folliculaire
Gagne du crédit.
La folie des hommes
Lui donne l'essor,
Tout tant que nous sommes,
C'est notre grand tort.

Où l'on dissémine
L'éducation,
Mais dès l'origine
Toute déraison.
Sot talent d'écrire!
Ah! je le comprends!
Bien plus sot de lire
Mes raisonnemens.

AIR: A la façon de barbari, &c.

Savez-vous bien que le cerveau
Me fume comme paille,
Quand je pense à ce jouvenceau
Qui n'est qu'une canaille.
Du fumier comme un champignon,
La faridondaine, la faridondon,
Sort pour publier des écrits
Biribi,

A la façon de Barbari
Mon ami.

AIR: Tous les bourgeois de Charles.

Monsieur, de la Gazette
Dites la vérité,
Voyez si je vergète
Plus d'un oison bridé.
La Constitution
A besoin d'un grand homme,
Qui tient sur le haut ton,
Bon bon
Qui met la Clique à bas,
Là là,
Si l'on veut, JE ME NOMME.

Les Canadiens doivent être flattés de savoir qu'un nouveau Journal qui aura pour titre l'Écclésiastique, va ajouter à l'honneur que leur méritent leurs efforts pour la propagation des lumières en tous genres, celui de voir inscrite sur la liste des collaborateurs à cette belle œuvre, une classe d'hommes trop respectable et trop justement respectée, pour qu'il nous soit besoin de dire qu'elle a des titres incontestables à ce tribut de vénération. Le Prospectus que nous en avons lu, annonce que les collaborateurs sont bien propres à la rédaction.

L'Écclésiastique sera publié en français, à St. Philippe (district de Montreal) tous les JEUDIS, à commencer le 4 de Janvier prochain, (s'il y a assez de souscripteurs.)

Le prix de souscription, sera de TROIS PIASTRES, par année, la poste à part, payable d'avance de six mois en six mois.

Exécution à Québec.

JOHN HART, convaincu de Vol sacrilège dans la Cathédrale Catholique de Québec, a été exécuté, Vendredi dernier à 10 heures A. M. Il paraît qu'il a persisté à assurer que quoique coupable de beaucoup d'autres crimes, il ne l'était pas de celui pour la perpétration duquel il avait été condamné; chose d'autant plus singulière qu'une lettre par lui écrite à une femme, atteste qu'il aurait eu recours au parjure pour se dégager, désespérant de l'efficacité de tout autre moyen.

Québec, le 4 Novembre, 1826.

Le Mercure de Québec de Vendredi dernier annonce que le 3 de ce mois, Mr. Plamondon, Professeur de Droit, a fait son discours d'inauguration en présence de MM. du Barreau, de MM. les médecins, des étudiants en droit et d'un grand nombre de citoyens. Il s'est sagement étendu sur l'origine des Cours de Justice en cette Province, des divers codes de lois qui se sont succédés, et des moyens qui ont produit un système régulier de pratique dans toutes les cours de la Province. Son objet principal est d'enseigner aux étudiants la pratique par principes, leur laissant à eux-mêmes la théorie de la loi. L'auditoire a montré la plus grande attention, et a témoigné sa haute opinion des talens et des connaissances de Mr Plamondon. Ce monsieur jouit d'une excellente réputation comme orateur; il est aussi un profond jurisconsulte, et les avantages que promet la réunion de ces deux qualités, ne peuvent manquer de lui attirer la reconnaissance due à ses travaux, et à son entreprise digne d'un vrai citoyen.

Nous devons ajouter que Mr Plamondon donne son cours de droit GRATIS, ce qui ôtera aux envieux, si un homme si généralement estimé pouvait en avoir, le pouvoir d'attribuer des motifs d'intérêt au docte professeur.

ÉDITEUR de la MINERVE.

A l'Éditeur de l'Argus.

Nous ne refuserez pas Mon cher Monsr. l'Éditeur, l'indulgence de ne pas annoncer ma défaite dans votre No. de cette semaine.

Mes affaires m'ont tellement occupé dernièrement que je n'ai pas eu assez de temps pour répondre à vos remarques vraiment admirables sur ma dernière communication.

Considérez, Mon cher Monsr, que peu d'hommes sont doués des talens profonds et d'une erudition innée que vous possédez. J'aurai une communication prête pour votre Argus de la semaine prochaine.

Je suis, Monsr. l'Éditeur

avec considération

Votre Serviteur

Un Ami de Monsr Ogden et de mes Concitoyens.

Trois-Rivières, 14 Novembre, 1826.

Nous n'annonçons pas la défaite du cher Monsr. ses affaires le rendant un peu calloux, il ne s'est point senti porté à faire diligence. Au surplus, nous le remercions de son compliment tant soit peu hyperbolique; mais à en juger par l'écriture, nous craignons beaucoup qu'il n'y ait de cette appréciation si bien connue pour mettre tout d'un côté et rien de l'autre.

Notre Rédacteur.

Nous avons reçu les "Mémoires de Junius." Ils sont sous considération, ainsi que la "Complainte l'un Habitant de St. Grégoire, sur l'air du Juif Errant."

Décédés.—En cette ville, ce matin, de mort subite, Madame MOSS HART.

MARIE'S.—A Sorel, Mardi le 7 du courant, Mr. LOUIS MARCOUX, Marchand de Saint Michel d'Yamaska, a Demoiselle CAROLINE SHOULTZ, la plus jeune des filles de Mr André Shoultz de Sorel.

A Montréal.—Mardi, le 7 du courant; Cassimire Bruneau, Ecuyer, Avocat, a Demoiselle Marie Dupuis, tous deux de Montréal.

MAINTENANT à Vendre à cette Imprimerie, (en Gros et en détail)

Le Calendrier, DE L'ANNÉE 1827.

CALCULE POUR LE MERIDIEN DES Trois-Rivières.

Ce Calendrier a été rédigé et revu avec le plus grand soin, et contient tous les jours consacrés dans l'église Catholique, aux devoirs et aux rites qu'elle observe, la Couleur des ornemens de l'église pour chaque jour, les Phases de la lune et les éclipses calculées avec la plus grande précision; la colonne des jours remarquables, contient toutes les époques les plus intéressantes dans l'histoire d'Angleterre et du Canada; on y trouvera en outre une Table des différentes Cours de justice des cinq Districts de cette Province, une table des poids et valeur des différentes pièces d'or en circulation dans ce pays, une TABLE D'INTERET, à 6 par 100, &c.

Changement de Domicile.

Le Soussigné informe ses amis et le public de cette ville et des environs, qu'il a transporté sa demeure à la maison nouvellement réparée qui joint celle de Mr. le Grand Vicair Noisieux. Il saisit cette occasion pour offrir ses sincères remerciemens à ses amis et au public, pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, depuis son établissement et son attention pour ses malades, lui méritent la continuation d'une partie de la faveur publique.

LOUIS TALBOT,

Médecin et Chirurgien.

Trois-Rivières, 10 Oct. 1826.

AVIS.

Le Soussigné ayant été dûment élu Curateur à l'absence de Monsr. Léandre Lemaitre Augé, ci-devant marchand de cette ville, prie tous ceux qui doivent au dit absent, de lui payer immédiatement le montant de leurs comptes, faute de quoi ils seront remis entre les mains d'un avocat pour en poursuivre le recouvrement; et ceux à qui il peut être dû sont priés de vouloir bien lui adresser leurs comptes à son domicile en cette ville, ou au bureau des Messrs. LANGEVIN & Co. à Québec.

PIERRE DESFOSSÉS, Curateur.

Trois-Rivières, 16 Sept. 1826.

ADVERTISEMENT.

THE subscriber having been duly elected Curator in the absence of Mr. Léandre Lemaitre Augé, heretofore merchant of this town, requests of all those who are indebted to the said absentee to pay immediately the amount of their respective accounts, in default of which they will be placed in the hands of an Attorney for recovery; and those to whom the said absentee may be indebted are requested to send in their accounts at his residence, or the Office of Messrs. LANDEVIN & Co. at Québec.

PIERRE DESFOSSÉS, Curator.

Three Rivers, 16th Sept. 1826.

Le Soussigné prie les Citoyens des Trois-Rivières et des environs de recevoir ses sincères remerciemens pour l'encouragement libéral qu'ils lui ont accordés depuis plusieurs années, et il les informe qu'il a commencé à BRASSER depuis quelque tems et qu'il peut leur fournir de la BIERRE de la meilleure qualité, quant au goût et à la force, à ses prix ordinaires, pour Argent Comptant.

W. H. HARDIE.

Trois-Rivières, 25 Oct. 1826.

VARIÉTÉS.

POÉSIE.

LE CHAT ET LA CHAUVE-SOURIS.

FABLE.

Gardons-nous de rien feindre en vain ; La vérité doit naître de la fable. Qu'est-ce qu'un conte sans dessin. Parole oisive et punissable. Mais tout vrai ne plaît pas : un vrai fade et commun Est chose inutile à rebattre. Que sert par un conte importun De me prouver que deux et deux font quatre ? Nous devons tous mourir : je le savais sans vous ; Vous n'apprenez rien à personne. Je veux un vrai plus fin, reconnaissable à tous, Et qui cependant nous étonne ; De ce vrai dont tous les esprits Ont en eux-mêmes la semence ; Qu'on ne cultive point, et que l'on est surpris De trouver vrai quand on y pense, Laissez donc là vos fictions, Me va répondre un ceuteur difficile ; Pensez-vous-nous donner quelques instructions ? Non pas à vous ; vous êtes trop habile ; Mais il est des lecteurs d'un étage plus bas : Et telle fiction qui ne vous instruit pas A leur regard pourrait être instructive. Il faut que tout le monde vive ! Un chat, le plus gourmand qui fut, N'ayant d'autre ami que son ventre, Fondit sur un serin, et sans respect du chantre, Létranga net, et s'en reput. Le serin et le chat vivaient sous même maître. A peine perçoit-on le meurtre de l'oiseau. Que l'on jure la mort du traître. Chacun veut être son bourreau ; L'assassin l'entendit, et trembla pour sa peau. Les vœux sont enfants de la crainte ; Il en fit un. S'il sort de ce danger, De la faim la plus rude, éprouvât-il l'atteinte ; Il renonce aux oiseaux, n'en veut jamais manger ; En atteste les dieux en leur demandant grâce ; Et comme si c'était l'effet de son serment, Le maître obblia sa menace. Et se calma dans le moment, Le romain grobis, échappé de l'orage, Trouva deux jours après une chauve-souris. Qu'en fera-t-il. Son vœu l'avertit d'être sage ; Son appétit gloton n'est pas du même avis. Grand combat, embarras étrange. Le chat décide enfin. Tu passeras, ma foi, Dit-il : en tant qu'oiseau je ne veux rien de toi, Mais comme souris je te mange. Le ciel peut-il s'en fâcher ? Non, Se répondait le bon apôtre. Son casuiste c'est le nôtre ; L'inrêret qui d'un mot se fait une raison. Ce qu'on se défend sous un nom On se le permet sous un autre.

LE GRONDEUR.

Palaprat, dans sa pièce du Grondeur, fait parler ainsi ce personnage avec son valet : Le Grondeur.—Bourreau, me fera-tu toujours frapper deux heures à la porte ? . . . Le Valet.—Monsieur, je travaillais au jardin : au premier coup de marteau, j'ai couru si vite, que je suis tombé en chemin. Le G.—Je voudrais que tu te fusses rompu le cog, double chien : que ne laisse-tu la porte ouverte ? Le V.—Eh ! Monsieur, vous me grondâtes hier en ont, et sans cela on n'aurait pas de mérite à cause qu'elle l'était ; quand elle est ouverte vous battez. Vous fâchez ; quant elle est fermée vous vous fâchez aussi : je ne sais plus comment faire. Le G.—Comment faire ? . . . Comment faire, infâme ? . . . Le V.—Oh ! ça, Mr., quand vous serez sorti, voulez-vous que je laisse la porte ouverte ? Le G.—Non. Le V.—Voulez-vous que je la tiens fermée ? Le G.—Non. Le V.—Si faut-il, monsieur : . . . Le G.—Encore tu raisonnées, ivrogne ? Le V.—Monsieur, j'enrage d'avoir raison ! Le G.—Te tairas-tu ? Le V.—Mr., je me ferais hacher ; il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée : choisissez, comment la voulez-vous ? Le G.—Je te l'ai dit mille fois, coquin. Je la veux . . . je la . . . mais voyez ce maraud-là : est-ce à un valet à me venir faire des questions ? Si je te prends, traître, je te montrerai bien comment je la veux ! . . . As-tu balayé l'escalier ? Le V.—Où, Mr., depuis le haut jusqu'au bas. Le G.—Et la cour.

Le V.—Si vous y trouvez une ordure comme cela je veux perdre mes gages. Le G.—Tu n'as pas fait boire la mule ? Le V.—Ah ! Mr., demandez-le aux voisins, qui m'ont vu passer. Le G.—Lui as-tu donné de l'avoine ? Le V.—Où, Mr., Guillaume y était présent. Le G.—Mais tu n'as pas porté ces bouteilles de quinquina, où je t'ai dit ? Le V.—Pardonnez-moi, Mr., et j'ai rapporté les vides. Le G.—Et mes lettres, les as-tu porté à la poste ? Le V.—Peste, Mr., je n'ai pas eu garde d'y manquer. Le G.—Je t'ai défendu cent fois de racler ton violon ; cependant je t'ai entendu ce matin. Le V.—Ce matin ? Ne vous souvient-il pas que vous me le prêtâtes hier en mille pièces ? Le G.—Je gagerais que ce bois est encore . . . Le V.—Il est entré, monsieur. Vraiment, depuis cela, j'ai aidé Guillaume à mettre dans le grenier une charrette de foin, j'ai arrosé tous les arbres du jardin, j'ai arrangé les allées, et j'achevais la dernière quand vous avez frappé. Le G.—Oh ! il faut que je chasse ce coquin-là ; jamais valet ne m'a tant fait enrager, il me fera mourir de chagrin. Hors d'ici. En vérité, mon frère, vous êtes d'une étrange humeur, lui dit Aristé ; à ce que je vois, vous ne prenez pas de domestique pour être servi ; vous le prenez pour avoir le plaisir de les gronder. Quoi ! vous voulez chasser ce valet, à cause qu'en faisant tout ce que vous lui commandez et au-delà, il ne vous donne pas sujet de le gronder ; ou, pour mieux dire, vous vous fâchez de n'avoir pas de quoi vous fâcher.

Extrait d'un des ouvrages comiques de

Pigault Lebrun.

CONCLUSION.

Qu'est-ce qu'un roman ? Un ramas d'événements imaginaires qui amusent ou ennuient, et qu'on oublie après les avoir lus. Qu'est-ce que l'histoire ? Des faits réels, quelque fois défigurés, tronqués, mutilés, par l'auteur ou la passion de l'écrivain. L'historiographe d'un roi fait des hommes LIBRES des brigands ; ter les oreilles des habitants, qui étaient sur leurs portes soient des tirans ; les écrivains qui ne tiennent à aucun parti (l'abbé de Verrot, par exemple) adoptent tel héros, ajoutent à ses qualités, et transforment par plus ou moins de vertus. Cet abbé de Verrot, puisque ne jouait plus. Il y avait de quoi se donner au diable ; et mon oncle, qui n'était pas endurant, sortit de là file, et se disposait à piquer des deux ; l'impitoyable major lui barre le passage. Mon oncle jure et lussime du grand turc et en grand-maitre de l'ordre crie à tue-tête ; on n'entend pas un mot de ce qu'il de Malte : il attaque la place, il la défend, il la prend dit : on comprend seulement, ou on croit comprendre les mémoires arrivent au moment où l'abbé dit qu'il ne sait pas la marche qu'on joue, et on la finissait de conquérir l'île entière. Les mémoires ne lui attachent notée à la baute de sa selle. Il ne connaissait pas du tout à ce qu'il avait imaginé : — sait pas une note, mais il vit bien qu'à toute force il n'en suis fâché, dit-il, mon siège est fait, je ne le fallait jouer. Il crut qu'il suffirait, pour avoir la paix recommencera pas. Lequel vaut mieux, à votre avis, ou du roman qui mojour, et qui lui avait valu la première bâtonnade. s'oublie, ou de l'histoire qui vous burine l'erreur sur le périoste du crâne ? L'un et l'autre n'ont de valeur, que celle que veut bien leur accorder le lecteur, et ne se possédant plus, saute de son cheval, saisit une tous deux ressemblent à la lanterne magique, où on botte du trompette-major, l'enlève, lui fait perdre les voit paraître tour à tour le soleil et la lune, le mitron et madame Gigogne. Mais je reviens à mon oncle Thomas, et ce que je vais vous en raconter est aussi vrai que le siège de Rhodes par l'abbé de Verrot : vous en ratiendrez ce qu'il vous plaira. Les Anglais aiment les gens de cœur, parce qu'ils ont, et sans cela on n'aurait pas de mérite à les battre. Ceux-ci demandèrent à mon oncle s'il voulait servir le roi d'Angleterre ; il répondit que pourvu qu'on l'habillât et qu'on le nourrit, il lui était égal de jouer du fifre pour Jacques ou pour George. Aussi tôt on lui fait quitter l'habit de l'enseigne, on lui donne un de trompette, on lui met un cheval entre les jambes, et le voilà sonnant la charge contre Edward, pour qui quatre heures auparavant il sonnait la retraite. Cette conduite n'était pas très régulière, mais mon oncle ne se piquait pas de régularité. Le petit lord, resté nu sur le champ de bataille, n'était pas si mûré que Thomas. Il passa à se désoler deux heures qu'il pouvait employer plus utilement ; il finit enfin par où il aurait dû commencer. Il s'enveloppa le doigt d'un mouchoir qu'il trouva dans la poche d'un vrai mort ; il endossa la défroque de mon oncle, et prit tristement le chemin d'Inverness. Arrivé aux avant postes, il est pris pour français qui ne sait où donner la tête, et qui vient se rendre prisonnier avec les autres. Le cerveau encore échauffé par la poudre et l'eau-de-vie, deux Anglais le saisissent brutalement ; il veut s'expliquer, on ne l'écoute point ; il résiste on le bourre, et on le traîne dans une cave où on l'enferme, au pain et à l'eau, avec une soixantaine de maîtres brux que le défaut d'espace obligeait à se tenir debout. Deux jours après, les esprits étant calmés, on commença à s'occuper des détails. Le duc envoya un officier-major visiter les prisonniers, avec injonction particulière de traiter les français selon les loix de la guerre. Il était tems ; vingt quatre heures encore, et ceux-ci périssaient de misère dans leur cave : c'est une belle chose que la guerre ! Le petit lord eut à peine aperçu l'officier anglais, que pendant la presse, il courut embrasser ses genoux, et lui conter sa déplorable histoire. L'officier le consolait, le secourait, et le fit conduire à son régiment. Son colonel lui rendit les effets dont Thomas avait de poulx, lui délivra un certificat qui attestait qu'il avait été blessé en combattant glorieusement pour son roi, et le renvoya à Londres, guérir son doigt auprès de sa maman. Mon oncle, enchaîné d'être à cheval, trottait de monts en monts en soufflant dans sa trompette. Plus il soufflait, moins il avançait les affaires du roi George, parce que les proscriptions averties par le son aigu de la trompette, se réfugiaient dans le premier trou, et laissaient passer les limiers royaux. Son colonel, qui s'aperçut enfin des effets nuisibles de l'instrument, renvoya le musicien à Inverness, d'où on l'envoya à Carlisle, delà à Durham, et de Durham à Newcastle, où il trouva le duc de Cumberland occupé des préparatifs de sa pompe triomphale. Il agréa mon oncle à la masse des musiciens qui devaient ouvrir la marche ; et mon oncle, en reconnaissance de cette distinction, pendit à l'arçon de sa selle la trompette dont il sonnait fort mal, et tira son flagolet de sa poche. Dès le premier pas, le trompette-major secoua les oreilles, et bientôt sa canne voltigea sur les épaules de Thomas, par ce qu'il dérangeait l'harmonie. En effet, il jouait un air français, et il était permis au métrier en chef d'être choqué de la distonnance ; mais Thomas n'en savait pas d'autre ; et il trouvait très-déplacées les manières du trompette-major. Il avait appris je ne sais où, qu'à quelque prix que ce soit, il faut se concilier la bienveillance des gens en place, surtout de ceux à qui on a directement affaire. Si cette bienveillance n'est pas toujours profitable, au moins elle empêche de nuire, et c'est beaucoup. Mon oncle renonça donc au plaisir d'enchanter coup. Les oreilles des habitants, qui étaient sur leurs portes, à leurs fenêtres, ou dans la rue, et il ne douta point de mériter les bonnes grâces de son chef, en remettant dans sa poche l'instrument qui lui avait défilé héros, ajoutent à ses qualités, et transforment par plus ou moins de vertus. Cet abbé de Verrot, puisque ne jouait plus. Il y avait de quoi se donner au diable ; et mon oncle, qui n'était pas endurant, sortit de là file, et se disposait à piquer des deux ; l'impitoyable major lui barre le passage. Mon oncle jure et lussime du grand turc et en grand-maitre de l'ordre crie à tue-tête ; on n'entend pas un mot de ce qu'il de Malte : il attaque la place, il la défend, il la prend dit : on comprend seulement, ou on croit comprendre les mémoires arrivent au moment où l'abbé dit qu'il ne sait pas la marche qu'on joue, et on la finissait de conquérir l'île entière. Les mémoires ne lui attachent notée à la baute de sa selle. Il ne connaissait pas du tout à ce qu'il avait imaginé : — sait pas une note, mais il vit bien qu'à toute force il n'en suis fâché, dit-il, mon siège est fait, je ne le fallait jouer. Il crut qu'il suffirait, pour avoir la paix recommencera pas. Lequel vaut mieux, à votre avis, ou du roman qui mojour, et qui lui avait valu la première bâtonnade. s'oublie, ou de l'histoire qui vous burine l'erreur sur le périoste du crâne ? L'un et l'autre n'ont de valeur, que celle que veut bien leur accorder le lecteur, et ne se possédant plus, saute de son cheval, saisit une tous deux ressemblent à la lanterne magique, où on botte du trompette-major, l'enlève, lui fait perdre les voit paraître tour à tour le soleil et la lune, le mitron et madame Gigogne. Mais je reviens à mon oncle Thomas, et ce que je vais vous en raconter est aussi vrai que le siège de Rhodes par l'abbé de Verrot : vous en ratiendrez ce qu'il vous plaira. Les Anglais aiment les gens de cœur, parce qu'ils ont, et sans cela on n'aurait pas de mérite à les battre. Ceux-ci demandèrent à mon oncle s'il voulait servir le roi d'Angleterre ; il répondit que pourvu qu'on l'habillât et qu'on le nourrit, il lui était égal de jouer du fifre pour Jacques ou pour George. Aussi tôt on lui fait quitter l'habit de l'enseigne, on lui donne un de trompette, on lui met un cheval entre les jambes, et le voilà sonnant la charge contre Edward, pour qui quatre heures auparavant il sonnait la retraite. Cette conduite n'était pas très régulière, mais mon oncle ne se piquait pas de régularité. Le petit lord, resté nu sur le champ de bataille, n'était pas si mûré que Thomas. Il passa à se désoler deux heures qu'il pouvait employer plus utilement ; il finit enfin par où il aurait dû commencer. Il s'enveloppa le doigt d'un mouchoir qu'il trouva dans la poche d'un vrai mort ; il endossa la défroque de mon oncle, et prit tristement le chemin d'Inverness. Arrivé aux avant postes, il est pris pour français qui ne sait où donner la tête, et qui vient se rendre prisonnier avec les autres. Le cerveau encore échauffé par la poudre et l'eau-de-vie, deux Anglais le saisissent brutalement ; il veut s'expliquer, on ne l'écoute point ; il résiste on le bourre, et on le traîne dans une cave où on l'enferme, au pain et à l'eau, avec une soixantaine de maîtres brux que le défaut d'espace obligeait à se tenir debout. Deux jours après, les esprits étant calmés, on commença à s'occuper des détails. Le duc envoya un officier-major visiter les prisonniers, avec injonction particulière de traiter les français selon les loix de la guerre. Il était tems ; vingt quatre heures encore, et ceux-ci périssaient de misère dans leur cave : c'est une belle chose que la guerre ! Le petit lord eut à peine aperçu l'officier anglais, que pendant la presse, il courut embrasser ses genoux, et lui conter sa déplorable histoire. L'officier le consolait, le secourait, et le fit conduire à son régiment. Son colonel lui rendit les effets dont Thomas avait de poulx, lui délivra un certificat qui attestait qu'il avait été blessé en combattant glorieusement pour son roi, et le renvoya à Londres, guérir son doigt auprès de sa maman. Mon oncle, enchaîné d'être à cheval, trottait de monts en monts en soufflant dans sa trompette. Plus il soufflait, moins il avançait les affaires du roi George, parce que les proscriptions averties par le son aigu de la trompette, se réfugiaient dans le premier trou, et laissaient passer les limiers royaux. Son colonel, qui s'aperçut enfin des effets nuisibles de l'instrument, renvoya le musicien à Inverness, d'où on l'envoya à Carlisle, delà à Durham, et de Durham à Newcastle, où il trouva le duc de Cumberland occupé des préparatifs de sa pompe triomphale. Il agréa mon oncle à la masse des musiciens qui devaient ouvrir la marche ; et mon oncle, en reconnaissance de cette distinction, pendit à l'arçon de sa selle la trompette dont il sonnait fort mal, et tira son flagolet de sa poche. Dès le premier pas, le trompette-major secoua les oreilles, et bientôt sa canne voltigea sur les épaules de Thomas, par ce qu'il dérangeait l'harmonie. En effet, il jouait un air français, et il était permis au métrier en chef d'être choqué de la distonnance ; mais Thomas n'en savait pas d'autre ; et il trouvait très-déplacées les manières du trompette-major. Il avait appris je ne sais où, qu'à quelque prix que ce soit, il faut se concilier la bienveillance des gens en place, surtout de ceux à qui on a directement affaire. Si cette bienveillance n'est pas toujours profitable, au moins elle empêche de nuire, et c'est beaucoup. Mon oncle renonça donc au plaisir d'enchanter coup.

PAMPHLETS, Cartes, Affiches, et Blancs de toutes descriptions, Anglais ou Français exécutés à cette Imprimerie, avec propreté et élégance à des prix très-modérés. Trois-Rivières, Oct. 1826